

UMR 8582, EPHE-PSL / CNRS

Portail Web : <https://www.gsrl-cnrs.fr/>

Twitter : [@LaboGSRL](https://twitter.com/LaboGSRL)

Courriel : gsrl@cnrs.fr

Documentation : Antoine Vermande 33 (0)1 88 12 17 98

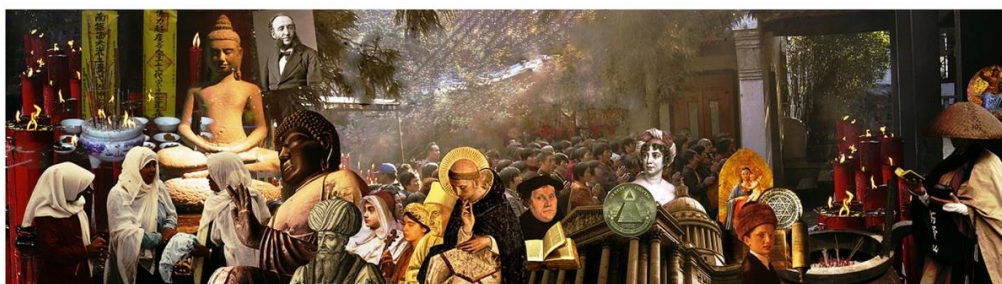
Les activités régulières de notre laboratoire (séminaires, programmes, colloques, journées d'étude, publications etc.) sont consultables sur notre site internet (<https://www.gsrl-cnrs.fr/>). Elles sont aussi répercutées par courriel ainsi que sur le fil Twitter dédié (@LaboGSRL).

La fonction de ce *GSRL Digest* est de compléter notre dispositif de communication en se focalisant principalement sur les appels à communication ou à contributions, les offres de poste et les bourses, les appels à projet, et des informations générales liées à notre environnement de recherche.

Merci de nous signaler les infos pertinentes relevant de ces domaines. Si ces infos ont une "date de péremption" courte (moins de 10 jours), elles sont en priorité diffusée via le courriel *gsrl-diffusion*. Sinon, elles figurent dans ce *GSRL Digest*.

Pour les annonces de cours & événements scientifiques, voir aussi les sites de nos tutelles : <https://www.ephe.fr/> & <http://www.cnrs.fr/>

Pour compléter le survol de notre écosystème de recherche, le portail du *CAMPUS CONDORCET* est une ressource : <https://www.campus-condorcet.fr>



Groupe Sociétés, Religions, Laïcités

Le GSRL (UMR 8582) est un laboratoire de recherche du **CNRS** et de l'**École pratique des hautes études** (EPHE-PSL). Le GSRL rassemble des chercheurs de différentes disciplines (histoire, sociologie, sciences politiques, anthropologie, philosophie, droit etc.) travaillant sur les transformations du religieux et les questions relatives à la laïcité dans le monde contemporain. Son champ de compétences englobe de nombreuses aires culturelles. Depuis septembre 2019, il est installé au Campus Condorcet à l'adresse suivante :

GSRL

5ème étage Bâtiment Recherche Nord

Campus Condorcet

14 Cours des Humanités, 93322 Aubervilliers

Prix de Thèse : Chaire Jean Monnet « Principes du procès en Europe »

**Chaire Jean Monnet
Centre Michel de l'Hospital**

Date limite 31 mars 2021

La Chaire Jean Monnet "Principes du Procès en Europe", en partenariat avec le Centre Michel de l'Hospital (EA 4232), entend récompenser un jeune docteur ayant effectué des recherches sur une question procédurale avec une dimension européenne, comparative et/ou internationale.

D'une valeur de 3 000 euros, ce [Prix de thèse de la Chaire Jean Monnet](#) a vocation à soutenir le travail d'un jeune chercheur en finançant la publication de sa thèse, et plus largement, en diffusant son savoir en matière de procédure européenne, comparative ou internationale, auprès du public.

Sont autorisés à concourir tous les docteurs en Droit et Science politique ayant soutenu leur thèse entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2020. Les candidats doivent envoyer leur dossier avant le 31 mars 2021 minuit à l'adresse mail suivante : chaire.ppe@gmail.com

Le dossier se compose de :

- La thèse
- Le rapport de soutenance
- Un CV
- Un résumé de la thèse en 5 pages.

Les dossiers seront examinés par un jury d'experts qui éliront la thèse lauréate. Les résultats seront communiqués à l'ensemble des candidats par email durant la première quinzaine du mois de juillet. Le lauréat sera invité à présenter son travail lors d'une conférence qui se tiendra, à l'automne 2021, à l'École de droit de l'Université Clermont Auvergne. Cette conférence sera suivie par une cérémonie de remise de prix.

(source : <https://cmh.uca.fr/le-laboratoire/chaire-jean-monnet-ppe/le-prix-de-these-de-la-chaire-jean-monnet-ppe>)

Appel à contributions : « Complicité(s) »

Revue *Terrain*

Date limite 15 avril 2021

Les figures de la complicité semblent occuper une bonne part de nos imaginaires politiques et moraux contemporains, depuis les accusations de complicité avec des formes de domination envisagées comme systémiques (économiques, genrées ou raciales pour ne citer que les plus communes) jusqu'aux suspicions de collusions avec des minorités jugées menaçantes. L'accusation ou la suspicion de complicité peut toucher des êtres qui se tiennent à distance des faits considérés ou incriminés. La figure du complice peut ainsi être celle d'un facilitateur œuvrant en arrière-plan. Alors, ne faisant rien ou œuvrant de loin, sommes-nous tous complices de quelqu'un ou de quelque chose ?

Derrière son intuitivité apparente – l'assignation ne relève d'aucune compétence spécifique –, la notion de complicité est éminemment complexe. Elle est le résultat d'un travail interprétatif et de procédures d'imputation de responsabilités (Puccio-Den 2017). Juger de l'implication dans un acte est une opération qui suppose à la fois des représentations de la personne, des théories de l'action et la possibilité d'établir la différence entre un « rien » et le « début de quelque chose » (Kiesow 2017). En cela, la notion de complicité se décline suivant les conceptions locales de la personne et de la responsabilité, les formes de l'appartenance, les conceptions ontologiques de la capacité d'agir des êtres (dieux, esprits, éléments dits naturels, etc.), tout en les mettant en mouvement. Si, en droit, la notion de complicité engage nécessairement la conscience des conséquences de l'acte – qu'il demeure malaisé d'établir avec certitude – le jugement de complicité dans le reste du monde social, dans ce qui relève des opérations de jugement moral, ne s'arrête pas à de telles considérations. La complicité peut ainsi être invoquée en raison d'une appartenance commune à un statut, à une position dans un rapport de production ou dans un appareil bureaucratique, à une catégorie professionnelle ou ethno-raciale, ou encore à un réseau de parenté. C'est donc la diversité des manières d'être complice ou accusé de complicité que ce dossier propose d'explorer, sans se limiter pour autant, bien au contraire, à la seule logique d'imputation, la complicité se caractérisant avant tout comme une zone trouble qu'il est nécessaire d'interroger : elle est porteuse d'une ambivalence fondamentale, étant à la fois une notion négative, quand elle désigne la responsabilité partagée d'un méfait, et une notion positive, quand elle décrit la connivence – ou lorsqu'elle la dévoile quand celle-ci est cachée.

Engageant des catégories de la confiance et de la méfiance, de la responsabilité du mal ou de l'injustice, la complicité apparaît en tout cas comme une catégorie éminemment politique et morale. En ce sens, nous suggérons de l'étudier, et les catégories vernaculaires afférentes, pour interroger des situations jugées politiquement ou moralement « impures », et de décrire l'inconfort et le comportement éthique qui en résulte chez ceux suspectés ou accusés de complicité (Wright 2018). D'une certaine manière, il en va de l'accusation de complicité comme de la souillure (Douglas 1967), elle donne lieu à des stratégies d'évitement qui peuvent déterminer le comportement quotidien, ou à des pratiques sociales de purification ou d'expiation visant à se dédouaner face à un public, soit-il réel, imaginaire ou absent.

La complicité implique en effet une activité de représentation et de présentation de soi vis-à-vis d'un public. À ce titre, elle peut être feinte ou performée par intérêt. Se sachant soi-même complice, se suspectant de l'être, ou refusant corps et âme d'être considéré comme tel, l'individu concerné peut par ailleurs préférer ignorer les éléments qui l'incriminent ou se distancier de soi-même pour

éviter de porter le fardeau de la responsabilité (Goffman 1973), spectre de ce que Hannah Arendt (1963) dénonçait comme une « absence de pensée ».

Plusieurs terrains pourront faire l'objet d'articles. Outre les terrains de la justice et les ethnographies de réseaux délinquants ou criminels auxquels on pense immédiatement, les auteurs pourront, par exemple, aborder le cas d'individus ou de populations vivant une double appartenance, évoluant entre des mondes ou des catégories sociales considérés comme antagonistes. Ils pourront aussi s'intéresser aux traqueurs de connivences suspectes, reprenant à leur compte la rhétorique conspirationniste. On pourra aussi s'intéresser aux populations accusées de complicité (ou de collaboration) suite aux violences de masse (attentats terroristes, guerres, etc.), ne serait-ce que par leur silence, ou parce qu'elles ne s'associent pas à la dénonciation de l'acte et ne se dissocient pas de qui en est déclaré responsable. Elles sont ainsi considérées comme une menace ou un péril pour l'ordre social. La figure du complice n'est alors jamais très loin de celle du traître, visage de l'infidélité politique.

Les questions suivantes animeront les réflexions :

- Comment les sujets gèrent-ils ou négocient-ils la suspicion ou l'accusation de complicité ? Comment décrivent-ils leur expérience de l'ambivalence de leur position dans les situations dans lesquelles ils sont ainsi engagés ? Comment gèrent-ils le stigmate ?
- Quels sont les insignes, marqueurs ou signaux de complicité et comment en viennent-ils à être conçus comme tels dans différents types de droits, ou en dehors du domaine du droit ?
- Comment la complicité est-elle mise en scène, simulée ou au contraire dissimulée ?
- Comment les suspicions tacites de complicité deviennent-elles publiques, donnant parfois lieu à une théâtralité de l'accusation de complicité, et quelles en sont conséquences sur les liens sociaux ?
- Est-il des pratiques ou des rites qui permettent de s'absoudre de la complicité ?

Les accusations de complicités qui touchent les anthropologues, depuis la collusion coloniale jusqu'à l'islamogauchisme, ont fait de la complicité comme méthode sur le terrain, avec ses conséquences éthiques et politiques en termes de distanciation et d'engagement, un thème déjà bien familier de la littérature anthropologique (Marcus 1997 ; Probyn-Rapsey 2007 ; Sedgwick 2017 ; Gilbert 2018 ; Trundle 2018). Les contributions pourront aussi aborder la manière dont les ethnologues gèrent la suspicion de complicité qui peut rejaillir sur eux, sur leur terrain et par la suite, dans la vie publique de l'ethnographie, quand leurs enquêtes les amènent dans des situations troubles en termes éthiques ou politiques.

Outre des articles académiques (8 000 mots), le numéro comptera des portfolios conçus comme de courts essais construits sur un corpus d'images. Des récits courts (4 000 mots) enfin, prenant la forme de vignettes descriptives, rendront compte d'événements documentés dans des archives ou directement observés dans le cadre d'un terrain ethnographique.

Les propositions de contributions devront être envoyées sous forme d'un résumé (300 mots environ) avant le **15 avril 2021** à la rédaction de la revue *Terrain* : terrain.redaction@cnrs.fr. Les articles complets sont à remettre pour le **1^{er} septembre 2021**.

Lectures

- ARENDRT HANNAH**, 2002 (1963).
Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal, Paris, Gallimard.
- DOUGLAS MARY**, 2001 (1967).
De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou, Paris, La Découverte.
- GILBERT PAUL ROBERT**, 2018.
« Class, Complicity, and Capitalist Ambition in Dhaka's Elite Enclaves », *Focaal* n° 81, p. 43-57.
- GOFFMAN ERVING**, 1973.
La mise en scène de la vie quotidienne, t. I *La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit.
- KIESOW RAINER MARIA**, 2017.
« 'Le peuple est mort, vive le peuple !' Réflexions sur la responsabilité individuelle et collective dans les crimes nazis », *L'Homme* n° 223-224, p. 161-168.
- MARCUS GEORGE E.**, 1997.
« The Uses of Complicity in the Changing Mise-en-Scène of Anthropological Fieldwork », *Representations* n° 59, p. 85-108.
- PROBYN-RAPSEY FIONA**, 2007.
« Complicity, Critique and Methodology », *ARIEL* n° 38/2-3, p. 65-82.
- PUCCIO-DEN DEBORAH**, 2017.
« De la responsabilité », *L'Homme* n° 223-224, p. 5-32.
- SEDGWICK MITCHELL**, 2017.
« Complicit Positioning. Anthropological Knowledge and Problems of 'Studying Up' for Ethnographer Employees of Corporations », *Journal of Business Anthropology* n° 6/1, p. 58-88.
- TRUNDLE CATHERINE**, 2018.
« Uncomfortable Collaborations. The Ethics of Complicity, Collusion, and Detachment in Ethnographic Fieldwork », *Collaborative Anthropologies* n° 11/1, p. 89-110.
- WRIGHT FIONA**, 2018.
The Israeli Radical Left. An Ethics of Complicity, Philadelphia, University of Philadelphia Press.
-

Appel à communications : « Être(s) double(s) » dans la mythologie

XLIIIe congrès de la Société de mythologie française

Date limite 10 juin 2021

Ce congrès portera sur la notion d'« être(s) double(s) ». Le vocable être s'y entend comme substantif autant que verbe à l'infinitif. Le sujet est très vaste. Il comprend aussi bien les mythes les plus anciens et les plus universels, tels que les mythes de création de l'univers par un couple de divinités jumelles, que ceux postulant le dédoublement de la personnalité révélé par le miroir, la disparition ou la duplication de son ombre, la découverte d'un sosie, ou la création d'un être vivant à partir d'un corps inerte, d'une statue qui s'anime. Il concerne les récits de fantômes, de loups-garous et de vampires plus ou moins propres au Moyen Âge, qui se renouvelleront par la suite. Il engage à se demander de quoi sont faits les « autres mondes », ceux vers lesquels les êtres doubles sont susceptibles de voyager, en franchissant sous des formes diverses une frontière quasi invisible, de migrer au cours d'un voyage initiatique, loin du monde ordinaire, et ceux qui se découvrent comme lieux parallèles, égaux ou inverses du nôtre.

La SMF

La Société de Mythologie française (SMF), sous l'impulsion initiale d'Henri Dontenville (*La Mythologie française*, Payot, 1948), étudie depuis 1950 les « *dits et récits* » (Dontenville, Payot, 1950), retranscrits ou parfois réélaborés par la littérature, impliquant les êtres, les lieux, les monuments, les rites et conduites à visée sacrée, et les autres éléments fabuleux trouvés sur les terroirs de la France et dans les mondes voisins, présentant souvent une spécificité, hors de la mythologie dite « classique ». Son objet est ainsi d'inventorier, étudier, faire connaître la mythologie décelée sous des formes aussi diverses que : récits épiques, chroniques, romans anciens, contes, traditions orales, vies des saints, rites profanes et sacrés, sites et monuments à légendes, géographie ancienne, langues locales, etc., en faisant appel aux enseignements connexes du folklore, de l'hagiographie, de la préhistoire et de l'archéologie, de l'archéoastronomie, de la topographie, de la toponymie, de la linguistique, sans exclure les comparaisons avec l'ensemble du domaine indo-européen.

Aboutissant à une discipline, initialement résumée sous le terme de « mythologie française », cette recherche s'exerce sur ces nombreux champs et au moyen des différents outils habituels à l'ethnologie. Ainsi se soumettent à l'analyse et sont mises au clair la portée, la signification, la valeur symbolique de ces récits, usages, traditions parfois encore vivantes, et souvent en sont reconnues les sources ou filiations. Ces données et ces résultats que le Bulletin de l'association, *Mythologie française*, consigne depuis 70 ans, la SMF s'efforce de les cartographier – « cartes mythologiques », « répertoire mytho-géographique », puis un « atlas mythologique » actuellement en cours (traité par département, utilisant le système de classification Aarne-Stith-Thompson,) –, de les interpréter et les mettre en juste perspective dans l'ensemble de la pensée mythologique universelle.

Les congrès et sessions de la Société sont pour les chercheurs concernés par ce domaine et de telles voies de compréhension l'occasion de confronter leurs méthodes et de faire part de leurs avancées. Afin aussi de dynamiser et renouveler les travaux, les congrès sont organisés en ciblant une thématique définie.

Résumé

Le 43^e congrès annuel de la Société de Mythologie française, en Charente, du 26 août au 29 août 2021 (voir *infra*) portera sur la notion d'« **être(s) double(s)** ».

Le vocable *être* s'y entend comme substantif autant que verbe à l'infinitif. Le sujet est très vaste. Il comprend aussi bien les mythes les plus anciens et les plus universels, tels que les mythes de création de l'univers par un couple de divinités jumelles, que ceux postulant le dédoublement de la personnalité révélé par le miroir, la disparition ou la duplication de son ombre, la découverte d'un sosie, ou la création d'un être vivant à partir d'un corps inerte, d'une statue qui s'anime. Il concerne les récits de fantômes, de loups-garous et de vampires plus ou moins propres au Moyen Âge, qui se renouvelleront par la suite. Il engage à se demander de quoi sont faits les « autres mondes », ceux vers lesquels les êtres doubles sont susceptibles de voyager, en franchissant sous des formes diverses une frontière quasi invisible, de migrer au cours d'un voyage initiatique, loin du monde ordinaire, et ceux qui se découvrent comme lieux parallèles, égaux ou inverses du nôtre. On n'écartera pas les récits mettant en scène des héros appariés, constituant au plan narratif une contrepartie, un faire-valoir, l'un de l'autre. L'intérêt se portera aussi sur l'aptitude des personnages évoluant dans le champ des mythes, de la fiction, voire des croyances religieuses, à jouer sur le réel, par duplication, échange, inversion, symétrie, ainsi qu'au moral par duplicité, tricherie, trahison, langages manipulateurs, illusion sur le vrai / faux...

Argumentaire

Le congrès 2021 de la SMF invite les chercheurs à une réflexion sur l'importance de cette notion de « double » dans le discours mythique, et, le cas échéant, dans les systèmes narratifs anciens ou plus modernes qui lui empruntent ses moyens ou ses énergies et assurent, *volens nolens*, sa perpétuité.

Pourront être évoqués les mythes de création souvent fondés sur la division en deux entités jumelles (composée soit d'un frère et d'une sœur, soit de deux frères ou de deux sœurs) de la divinité primordiale, selon une symétrie parfois inversée. On pense aux couples de dieux primordiaux des mythes amérindiens. D'autres mythes connaissent un couple de jumeaux tels les Dioscures grecs, les jumeaux fondateurs romains ; les couples fraternels de royauté ; le couple de héros médiévaux Valentin et Ourson.

Les saints de nos contrées, souvent successeurs des dieux, leur ont emprunté les atouts liés à leur gémellité, et l'on rencontre, dans la *Légende dorée*, plusieurs couples de saints, tels Gervais et Protais, Ferreol et Ferjeux, Donatien et Rogatien, ou Lugle et Luglien – dont le radical des noms évoque si fortement le dieu celte Lug. On comparera au besoin avec des cultures plus lointaines : ainsi les jumeaux, diabolisés ou vénérés au Nigéria comme au Bénin, reflètent une vision duelle du monde, et ultimement, ils représentent l'être idéal : c'est l'unité dans la diversité et la dualité. (Dans le culte Yoruba, chaque être humain a une contrepartie spirituelle, un double esprit à naître. Dans le cas des jumeaux, le double spirituel est né sur la terre.)

Nous connaissons le sujet de la double nature de l'homme, composée d'un corps matériel et d'un esprit immatériel (ou âme) ; cet esprit, parfois conçu comme l'ombre ou le reflet du corps, étant susceptible de voyager (chamanisme), de se muer en un « double » animal (loup-garou ou « nahual »), de se révéler à travers le miroir – lorsque l'homme s'affole de l'inquiétante duplication de son ombre ou de sa disparition –, de réapparaître sous forme de spectre ou de fantôme (merveilleux ou fantastique), ou encore de faire la rencontre troublante d'un « autre moi », ou de l'autre que soi : son « sosie ».

Un être double, ce peut être l'androgynie, tenant autant de l'homme que de la femme. Dans certaines civilisations, le dieu primordial est originellement androgynie, et se sépare ultérieurement en deux parties, masculine et féminine. Inversement, par fusion des deux sexes apparaît l'hermaphrodite. Double aussi est l'être dont le corps est mi-humain, mi-animal, à l'instar du faune ou du centaure. La fée Mélusine est un dragon *et* une femme, mais apparaît aussi, lors de sa métamorphose, sous la forme monstrueuse de la femme-dragon.

La duplicité de l'être s'exprime encore par son ambivalence, et partant, son ambiguïté. On retrouve actuellement cet aspect inquiétant dans un dieu guatémaltèque Maximon, peu recommandable mais très vénéré par les populations du lac Atitlan.

Nous réfléchissons aux différents vecteurs par lesquels s'exprime la dualité de l'être.

Elle passe, par exemple, par le reflet dans le miroir, reflet de Narcisse amoureux de lui-même dans le miroir de l'eau qui évoque un Au-delà mortifère ; visage de la mort dans le miroir de la sirène séductrice ou de la femme coquette ; miroir qu'on présente au mourant pour vérifier qu'il n'est plus terni par son souffle. L'empreinte (magique) est une autre « preuve » de dualité, même si elle paraît parfois difficile à accepter. Tel, et remarquable, est le voile de sainte Véronique, présentant la « vraie image » du Christ que le linge a essuyé pendant sa montée au supplice. On peut aussi penser aux empreintes du « pied » de Mélusine (ou de sa main) sur le rebord de la fenêtre par laquelle elle a pris son envol... , aux nombreuses traces laissées par le diable, le duplice par excellence ; d'autres signes matériels peuvent rappeler le passage d'un être, humain ou non, à une autre forme d'existence ou de manifestation : les chaînes d'or des Enfants Cygnes, les larmes d'ambre que pleurent les sœurs de Phaéon transformées en arbres...

Le thème de l'Autre monde, image diptyque ou inverse du nôtre, selon les cas, domine et contrôle l'homme dans sa dualité, dans la mesure où tout ce qui n'appartient pas au monde des réalités tangibles ou connues dépend de cet autre lieu, de cette construction idéale, mirifique, ou au contraire effrayante, issue de notre imaginaire, susceptible d'appeler à l'exploration, de révéler d'autres formes d'existence, de proposer une autre vie soit par une expérience initiatique de type chamanique, soit après la mort, soit enfin par métempsychose ou transmigration de l'âme, à la suite d'une succession de métamorphoses.

Dans le monde des mythes, la frontière entre ce monde et l'autre (celui de la magie plutôt que celui de la mort) ne semble pas clairement définie. Les deux lieux cohabitent, parfois un simple ruisseau les sépare. La frontière commence à se concrétiser dans la geste arthurienne, où le seul fait pour le héros de franchir un gué à la poursuite d'un animal féérique (biche ou truie blanche), suffit pour changer de temporalité – un jour y égale un siècle ! – et décide du destin du héros imprudent. L'Autre monde peut se cacher au fond de l'eau (domaine de la Dame du lac). Monde des esprits avant d'être celui des morts. C'est là que résident les fées, bonnes ou mauvaises, Mélusine comme Morgane. De là vient qu'une fée malintentionnée peut remplacer un nourrisson humain par le sien, un changelin ; Merlin, fils d'une chrétienne et d'un diable, malgré sa science, se laisse emprisonner par une fée dans une prison de verre..., image d'un monde de la mort. Dans la littérature d'influence celtique, l'Autre monde (héritier du *sid* celtique) ne fait que proposer une autre vie, plus harmonieuse. Aux portails des églises chrétiennes, en revanche, les scènes du Jugement dernier posent clairement les choses : à gauche le merveilleux paradis, à droite la gueule de l'enfer – géhenne héritée des mondes mésopotamiens, mais qui n'oublie pas non plus l'Hadès des Anciens – où vont brûler les damnés. Et les sculptures des chapiteaux, montrant régulièrement les animaux fantastiques figés dans des postures symétriques, ainsi les perfides sirènes bifides, rappellent la dualité profonde de la nature et celle de l'âme humaine, alors que les « pète-en-gueule » évoquent les rituels scatologiques d'inversion carnavalesque et la circulation des souffles.

(bibliographie en fichier joint)

Sections thématiques

La question de l'être double en mythologie peut être étudiée selon un certain nombre de thématiques dont voici quelques orientations, pouvant d'ailleurs sur certains sujets se croiser ou converger :

1. – Les mythes mettant en action une divinité androgyne qui se scinde ensuite en un couple de jumeaux (homme et femme, deux frères ou deux sœurs) ; les autres formes de doublement physiques de la personne ;
2. – Les divinités jumelles, à l'instar des Dioscures, ainsi que les saints jumeaux au Moyen Âge ; les paires héroïques (par ex. : Gilgamesh et Enkidu, Valentin et Ourson), parfois dégradées en comique (Laurel et Hardy) ;
3. – Les divinités ambivalentes et/ou ambiguës, (les décepteurs), susceptibles de faire le bien comme le mal, de même que les héros humains ou animaux susceptibles du même comportement (Ganelon, Renart) ;
4. – Les formes de (dé) doublement de la personnalité : reflet, ombre, sosie, métamorphose en un végétal ou en animal correspondant à la même personnalité que l'être métamorphosé ;
5. – Les modes d'expression visuelle ou matérielle de la dualité : miroir de la sirène, de la sorcière, de la mort ; empreinte magique révélatrice : (voile de Véronique, coup de sabot du cheval Bayard, pied de Mélusine, pied de la reine de Saba, pied d'oie de la Pédaque, vierge ou fée) ; animation des végétaux (arbre parlant ou saignant sous la hache, arbre donnant la vie) ;

6. – Les récits d'esprits errants (mesnie Hellequin), de revenants et fantômes, de loup-garou, ou autres « garouages », et de vampires, dès les croyances populaires antiques et dans la littérature médiévale, voire plus contemporaine, et jusqu'aux autres formes de création narrative ;
7. – La création humaine vivante, à partir d'un tableau, d'une statue, ou de pur artefact (*homonculus* par ex.) ;
8. – L'entrée dans les autres mondes : navigations magiques, passages d'un monde à l'autre dans le cycle arthurien, voyages initiatiques dans le monde des esprits et de l'Au-delà (rites d'initiation permettant de connaître son « nahual » en Amérique du Nord et Amérique du Sud, migration chamanique) ;
9. – Les transformations magiques des lieux habités ; les mondes parallèles ou dupliqués ; le monde à l'envers.
10. – La parole double : félonie, mensonge ; la prophétie ambiguë (Pythie, Merlin).

Programme du congrès

Le congrès se déroule sur trois jours ; le programme détaillé sera disponible sur Calenda dans l'été 2021. Sont prévues pour les après-midis des visites du site de Cassinomagus, de *Coriobona* (Gaulois d'Esse), et de musées.

Actes

Les actes de chaque congrès sont publiés par la SMF dans son bulletin trimestriel *Mythologie Française* (dit aussi en bibliographie *BSMF*) ISSN 1151-2709.

Organisateur du congrès

Société de Mythologie française, association sous le régime de la loi de 1901, fondée en 1950, déclarée (Préf. de police de Paris), n° W 751021415 – Sirene : 515 033 637 00015 – APE 9499Z. secretariatsmf@orange.fr Comité d'organisation : le Bureau de la SMF.

Personne référente pour le congrès : Bernard LAURENT.

Comité scientifique

Bernard Sergent, président, Jacques Berruchon, Yves Chetcuti, Françoise ClierColombani, Martine Genevois, Bernard Laurent, Jean-Pierre Martin, Michel Tinet, Yves Vadé.

Categories

Esprit et langage > Langage > Mythes

Lieu

Centre de Plein air de la Charente « Le Chambon village », EYMOUTHIER (16220), près de Montbron, 40 km d'Angoulême. Accès par la route : A10, RN 10, RN 141 et RD 6. Tgv : Angoulême, puis cars ligne 21.

Dates

Du jeudi 26 août 2021 (17 h), au dimanche 29 août (18 h).

Inscription

Inscription préalable (cf. *infra*). Pour tout renseignement : smftresor@yahoo.fr

URL de référence

www.mythofrancaise.asso.fr

Contact : Bernard Laurent

smftresor@yahoo.fr Tél. : (0)145222178 (rép.) ; (0)788579028

Offres de contributions

Calendrier

- **10 juin 2021 : clôture des offres de communication ou de poster faites par message électronique avec fichier attaché (Word ou Open office) ;**
- 1^{er} juillet 2021 : notification aux auteurs des décisions du comité scientifique sur leurs propositions ;
- 10 août 2021 : confirmation par les auteurs de leur présentation avec le titre, le résumé pour l'insertion au programme du congrès, et autant que possible le texte et ses illustrations pour l'organisation effective des séances du congrès ;
- 30 novembre 2021 : remise des textes dans la rédaction finale pour publication en 2022, dans les Actes du congrès, par *Mythologie française*.

Propositions — modalités de soumission

Langues acceptées : français, anglais.

Les contributions sont recevables sous trois formes : communication orale lors du congrès qui sera dans le délai susmentionné suivie de sa transcription développée par l'auteur pour la parution aux Actes ; présentation sous forme de poster lors du congrès ; article écrit en vue de parution avec les Actes.

Pour la soumission, les offres de communication, de contribution écrite ou de poster ne dépasseront pas deux pages A4, bibliographie comprise. Ces propositions consistent en l'exposé du projet, comportent un titre, l'indication, le cas échéant, de la section thématique visée, trois à cinq mots-clés ; elles sont accompagnées des coordonnées du contributeur y compris son adresse numérique et postale, son statut professionnel et les éventuelles affiliations institutionnelles.

La soumission se fera exclusivement à l'adresse électronique : congres.smf@orange.fr.

Aucune soumission par courrier postal, ou *via* une autre adresse, ne sera prise en compte.

Les propositions de contributions qui ne correspondraient que partiellement à la thématique du congrès pourront être réorientées par le comité, sur l'accord de l'auteur proposant, soit vers la réalisation d'un poster, soit vers une parution postérieure dans *Mythologie française*, sous réserve de l'avis du directeur des publications.

Séances

Trois matinées de communications sont prévues (9 h – 12 h).

D'une durée de 20 minutes, les communications seront programmées selon le nombre de contributions retenues. Elles seront éventuellement regroupées par thèmes. Les séances seront présidées par une personne désignée par le comité scientifique.

Chaque séance interrompra ses travaux durant une pause, pendant laquelle les auteurs de posters auront loisir de présenter le détail de leurs travaux. Les posters resteront exposés dans un espace commun durant les trois journées du congrès. Ils auront un format A0, soit 83 cm x 120 cm, aux formats horizontal ou vertical.

Tarifs du congrès 2021 droit d'inscription

Auditeur, ou communicant, sans hébergement : 72 €

Auditeur, ou communicant, en hébergement /pension au Centre « Le Chambon »: 65 €

Auditeur, ou communicant pour une seule journée : 35 €

L'hébergement en collectif / pension 3 jours, ou les repas pris en individuel, sont en sus.

Bulletin d'inscription et de réservation sur le site : www.mythofrancaise.asso.fr, et sur demande auprès du comité d'organisation.

Inscription et réservations (avec acompte) avant le 31 mai 2021, règlement du solde à l'arrivée.

Pour hôtels : Angoulême, proche gare. Gites et chambres d'hôtes aux environs (Montbron, La Rochefoucauld) : Office de tourisme du Pays d'Horte et Tardoire, Montbron : 05 45 23 60 09.

#Bourse : « Prix Raimon Panikkar »

Fundació Vivarium Raimon Panikkar

Date limite : 1^{er} avril 2021

PRIX RAIMON PANIKKAR

Avis de concours

Le «Prix Raimon Panikkar» est un prix international institué par la Fundació Vivarium Raimon Panikkar à l'occasion du centenaire de sa naissance, dans le but de diffuser sa pensée et de promouvoir l'étude de ses œuvres.

La Fundació Vivarium Raimon Panikkar est une organisation *non-profit* fondée par Panikkar lui-même pour promouvoir des études interreligieuses et interculturelles. Le legs de la Fondation est

de poursuivre les buts du fondateur en complétant la publication de ses écrits et en favorisant la continuation de ses études.

Le prix est destiné aux jeunes auteurs d'une étude originale et inédite portant sur la pensée et les œuvres de Raimon Panikkar, rédigée dans l'une des langues dans laquelle est publiée l'*Opera Omnia*, ou l'allemand (bien que l'*Opera Omnia* n'est pas encore publié dans cette langue). Il y aura un prix pour chacune des langues.

Chaque prix est sponsorisé par la Fundació Vivarium Raimon Panikkar en collaboration avec la maison d'édition de l'*Opera Omnia* correspondante.

Le prix consiste en :

- publication de l'étude
- hommage des *Œuvres* de Raimon Panikkar
- prix en argent de 3.000 euros

Éligibilité

L'admission au concours est réservée aux jeunes chercheurs (moins de 40 ans à la date de la demande d'admission).

La nationalité du candidat n'est pas importante, seule importe la langue utilisée dans l'essai.

À titre indicatif, l'étude doit avoir la consistance et le niveau d'une thèse de doctorat universitaire, sans être nécessairement une thèse universitaire (environ 200 pages, 50.000 mots).

L'étude doit être originale, inédite et complète (prête pour la publication). Épreuves incomplètes ne seront pas acceptés.

Des études déjà partiellement publiées ou de nouvelles éditions de travaux précédemment publiés ne seront acceptées que si - à la discrétion du jury- le nouveau travail présente une substantielle révision et un réel enrichissement. Dans ce cas le candidat devra également fournir un exemplaire de la publication précédentes, avec les références éditoriales qui la concernent.

Genre d'étude

Les critères d'évaluation seront établis par le jury. À titre indicatif : l'étude doit montrer une bonne compréhension de la pensée de R. Panikkar, et prospecter des applications possibles, dans le monde contemporain, de sa vision de la réalité.

Les travaux purement biographiques ne seront pas pris en considération.

On demande un style linguistique soigné.

Demande de participation

Les demandes doivent être présentées par courrier électronique à: info@raimon-panikkar.org avant le **1er avril 2022**.

Dans sa demande le candidat doit inclure : nom, adresse, âge, nationalité et éventuelle appartenance à un organisme.

La demande doit être accompagnée d'une déclaration du candidat attestant que l'étude est originale, inédite et complète.

Le manuscrit doit être soumis sous forme digitale (format PDF) et envoyé en même temps que la demande avant l'échéance de la date indiquée ci-dessus.

Jury

Le jury (un pour chaque prix/langue) sera constitué par d'éminents spécialistes de la pensée et des œuvres de Raimon Panikkar, sélectionnés et nommés par le Conseil de la Fundació Vivarium

Raimon Panikkar. Le jury comprendra également le Président ou un délégué de la Fondation et un représentant de la maison d'édition des *Œuvres* de Raimon Panikkar dans la langue correspondante.

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer le prix si aucune des études n'est jugée digne de le mériter.

Notification des résultats du concours

Les participants recevront la notification des résultats du concours avant le 31 août 2022.

Coordination du concours

Le concours est coordonné par la Fundació Vivarium Raimon Panikkar.

Pour informations on est priés de consulter le site officiel de la Fondation à l'adresse web www.raimon-panikkar.org (IT, CA, EN, ES, FR, DE) ou de contacter les organisateurs à l'adresse info@raimon-panikkar.org.

Maisons d'édition

Les maisons d'édition des œuvres complètes (*Opera Omnia*) qui participent à ce prix sont :

- italien - Editoriale Jaca Book, Milano, Italia
- catalan - Fragmenta Editorial, Barcelona, España
- français - Les Éditions du Cerf, Paris, France
- espagnol - Herder Editorial, Barcelona, España
- anglais - Orbis Books, Maryknoll York, NY, USA
- anglais (pour l'Inde) - Motilal Banarsidass Publishers, New Delhi, Inde
- allemande - *à définir*

CONFÉRENCE INTERNATIONALE RAIMON PANIKKAR Venezia, octobre 2022

Les membres des jurys et les lauréats du prix sont invités à la Conférence qui se tiendra à l'Université Ca' Foscari de Venise en octobre 2022 pour souligner l'achèvement de la publication de *l'Opera Omnia* en plusieurs langues. Les lauréats sont également invités à présenter leurs essais.

#Appel à candidature : « Prix Michel Seurat »

**Bureau central des cultes
Ministère de l'intérieur**

Date limite 15 avril 2021

PRIX MICHEL SEURAT APPEL À CANDIDATURES 2021

Sociétés contemporaines du Proche-Orient et du Maghreb

Le Prix Michel Seurat a été institué par le CNRS en juin 1988 pour « honorer la mémoire de ce chercheur du CNRS, spécialiste des questions islamiques, disparu dans des conditions tragiques. Ce programme vise à aider financièrement chaque année un jeune chercheur, ressortissant d'un pays européen ou d'un pays du Proche-Orient ou du Maghreb, contribuant ainsi à promouvoir connaissance réciproque et compréhension entre la société française et le monde arabe ».

Depuis 2017, l'organisation du Prix a été déléguée au GIS « Moyen-Orient et mondes musulmans », en partenariat avec l'IISMM-EHESS et *Orient XXI*.

D'un montant de 15 000 € en 2021, le Prix est ouvert aux titulaires d'un master 2 ou d'un diplôme équivalent, âgés de moins de 35 ans révolus et sans condition de nationalité, de toutes disciplines, dont la recherche doctorale en cours porte sur les sociétés contemporaines du monde arabe, domaine envisagé comme ouvert et en interaction avec d'autres contextes et traditions intellectuels.

Il a pour vocation d'aider un jeune chercheur ou une jeune chercheuse à multiplier les enquêtes sur le terrain, dans le cadre de la préparation de sa thèse.

Les enquêtes doivent avoir lieu sur le terrain. La maîtrise de la langue arabe est une condition impérative.

Date limite de dépôt des candidatures : jeudi 15 avril 2021

(minuit, heure de Paris)

Constitution du dossier

- un plan et un projet de recherche détaillés précisant de manière claire les parties réalisées du travail et celles qui restent à faire, notamment les enquêtes qui seront menées sur le terrain (10 pages maximum, exclusivement en français) ;
- un curriculum vitae (exclusivement en français) ;
- une copie des diplômes obtenus, assortie le cas échéant de leur traduction en français ;
- une ou plusieurs attestations ou lettres de soutien émises par des personnalités scientifiques connaissant de près le travail et/ou le parcours du candidat ou de la candidate : attestations récentes et en rapport avec la candidature au Prix Seurat (lettres en français, en anglais ou en arabe).

Les dossiers sont à adresser uniquement par voie électronique, impérativement aux deux adresses suivantes :

[prix.michel-seurat\[at\]cnrs.fr](mailto:prix.michel-seurat[at]cnrs.fr)

[prix.michel.seurat\[at\]ehess.fr](mailto:prix.michel.seurat[at]ehess.fr)

Règlement du 30 janvier 2018 à consulter :

https://www.ehess.fr/sites/default/files/appels/fichiers/reglement-michel-seurat_1.pdf

--

Cyrielle Michineau

Secrétaire générale du GIS Moyen-Orient et mondes musulmans

email : cyrielle.michineau@ehess.fr

contact.gis@ehess.fr / direction.gis@ehess.fr

<http://majlis-remomm.fr/>

English version : <http://majlis-remomm.fr/en/>

<https://www.facebook.com/GISMoyenOrient>

<https://soundcloud.com/iismm>